

sentier

LE CAP BLANC-NEZ

● Départ : Place de la mairie - WISSANT

➔ Longueur : 19 km

🕒 Durée : 5h00



INFOS :

Office de Tourisme de La Terre des 2 Caps. Place de la Mairie – 62179 WISSANT

Tél. : 0.820.207.600 – Fax : 03.21.85.39.64

www.terredes2caps.com - tourisme@terredes2caps.com

CURIOSITES :

Grand Site National des deux Caps.

Musée du Moulin à Wissant, ancienne minoterie.

Typhonium à Wissant, inscrit aux Monuments Historiques.

Musée du Transmanche à Escalles.

Ferme des Monts - Hameau de Sombre- Wissant - farine des 2 caps et blé de Wissant.

Ferme de Saint Pô – départementale 940 – Wissant - viande de boeuf charolais

et farine de froment.

Farine des 2 Caps, Mr Hamain - Hameau de Sombres.



CAP BLANC-NEZ

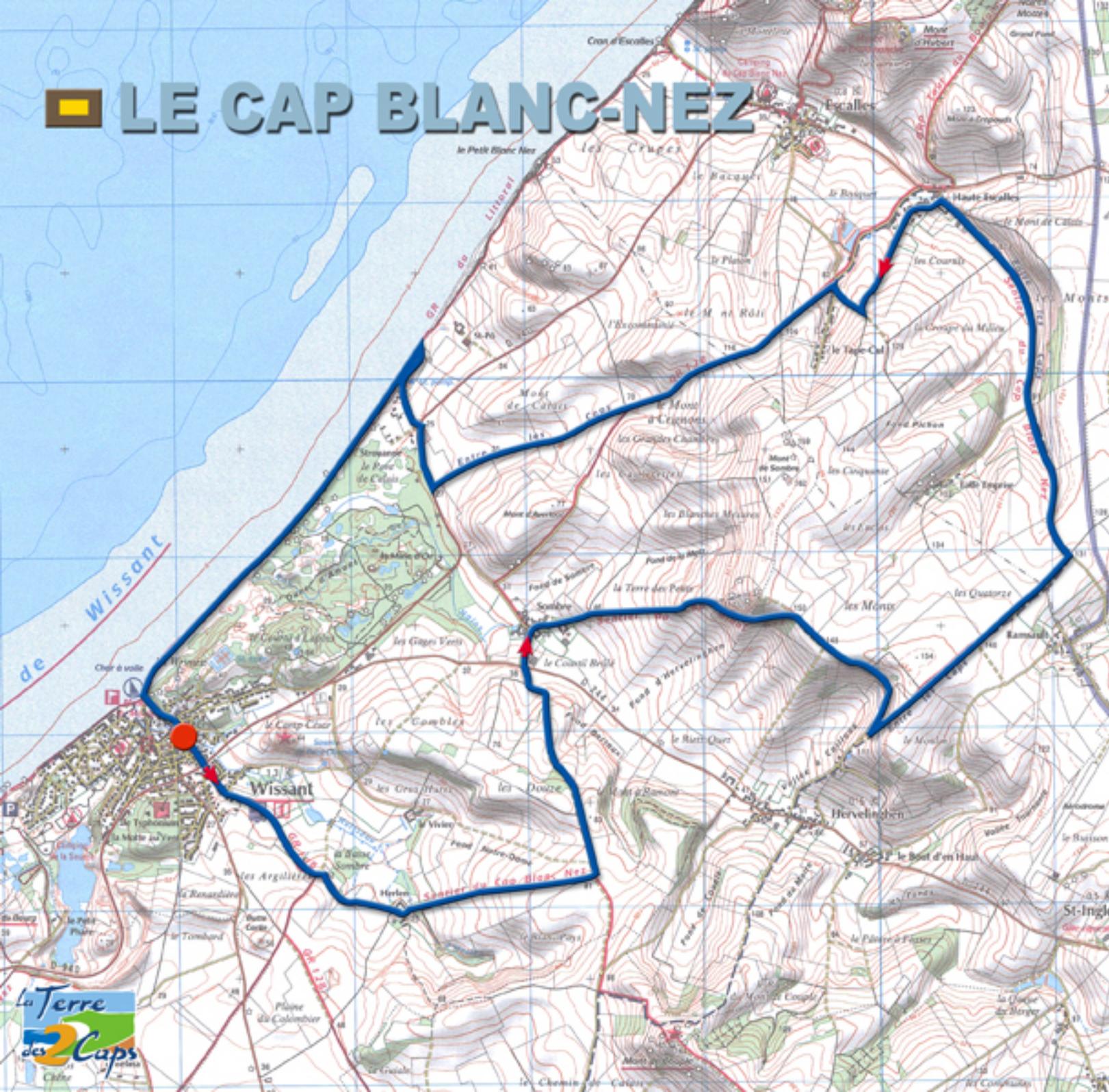


CAP BLANC-NEZ



PLAGE DE WISSANT

LE CAP BLANC-NEZ



- 1 Prendre, en face de la mairie, la rue du lieutenant André Baude (à gauche du débit de tabac). En bas de la rue, tourner à droite rue Ferdinand Buisson, traverser la départementale 940 puis poursuivre vers l'intérieur des terres jusqu'à la ferme d'Herlen.
- 2 A la ferme, tourner à gauche jusqu'au croisement.
- 3 Tourner à gauche, traverser la départementale 244 jusqu'au hameau de Sombre.
- 4 A l'entrée du village, au transformateur, tourner à droite et suivre le sentier côté droit en longeant le champ jusqu'en haut.
- 5 Suivre le balisage respectueusement car vous empruntez un chemin privé et s'informer quant aux périodes de chasse. (A cet endroit, vues sur le cap Gris-Nez, le mont de Couple et les villes de Calais et de Boulogne-sur-Mer (colonne de la Grande Armée, Cathédrale).
- 6 Tourner à droite puis à gauche et continuer sur environ 1km700.
- 7 Tourner à gauche (chemin goudronné), suivre le balisage "liaison les balcons d'Escalles" jusqu'au hameau de Haute Escalles.
- 8 Aux gîtes-chambres d'hôtes dits de "La Grand Maison", tourner à gauche puis traverser les sous-bois. Au lieu dit "le tapecul", tourner à droite deux fois jusqu'à l'abri de bus.
- 9 Suivre le sentier entre l'abri de bus et la maison. A 1 km250, suivre le sentier (côté droit) jusqu'à la départementale 940. Tourner à droite en marchant sur le bas côté de la départementale jusqu'au parking sur votre gauche.
- 10 Longer le sentier jusqu'à la plage, tourner à gauche jusqu'au club de char à voile à Wissant.
- 11 Prendre la 1ère à droite pour rejoindre le point de départ.

Carte IGN SCAN25
IGN-PARIS-2006
reproduction interdite
licence n°2006CUGX0371